

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE 2011-2012

« D.I.M.A. »

DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE

IDENTITÉ DU JEUNE

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Né(e) le : Ville de naissance : Département :

Pays de naissance : Nationalité :

Adresse :

Bâtiment / Escalier / Appartement :

Code Postal : Ville :

Tél. portable : Tél. domicile :

E-mail :

**Pour déposer votre dossier,
merci de prendre rendez-vous avec
Madame FRAYSSE au 01-49-71-30-37**

PÈRE

Il est impératif pour nous d'avoir les coordonnées de vos 2 parents si ceux-ci sont séparés

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

Bâtiment. / Escalier / Appartement :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Profession : Tél. travail :

MÈRE

Il est impératif pour nous d'avoir les coordonnées de vos 2 parents si ceux-ci sont séparés

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

Bâtiment / Escalier / Appartement :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Profession : Tél. travail :

AUTRE REPRÉSENTANT LÉGAL (FAMILLE, TUTEUR OU TUTELLE D'ETAT)

Mr Mme Melle Lien de parenté - précisez :

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Adresse :

Bâtiment / Escalier / Appartement :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Profession : Tél. travail :

SI LE JEUNE EST SUIVI PAR UN ÉDUCATEUR OU UN TRAVAILLEUR SOCIAL

NOM (en majuscules) :

PRÉNOM (en majuscules) :

Pour quel organisme ou association travaille t-il (elle) ?

Adresse :

Bâtiment / Escalier / Appartement :

Code Postal : Ville :

Tél professionnel : Tél portable :

SCOLARITÉ EN 2010-2011

5^{ème} de collège 4^{ème} de collège 4^{ème} de segpa ITEP – IME – EREA Scolarité à l'étranger

Nom de l'établissement :

Ville : Département :

Comment avez-vous connu la Classe de D.I.M.A. (anciennement CPA) proposée par le CFA de Saint-Denis ?

.....
.....
.....

Je soussigné(e) (*nom et prénom du représentant légal*)

Représentant légal du jeune (*nom et prénom du pré-apprenti*)

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus

Certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription

Fait à **le**

Signature du jeune

Signature des parents ou du représentant légal



DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT A L'IMAGE

① Données Personnelles

Conformément à l'article L27 de la loi du 06.01.78, vous disposez à tout moment, d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant et qui sont indispensables à l'enregistrement de votre inscription au CFA de ST-DENIS. Ces informations ont pour seul destinataire notre service Administratif. Si après avoir quitté l'établissement, vous ne souhaitez plus figurer sur notre fichier, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos - nom, prénom et adresse - afin que nous puissions faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

Je soussigné(e)
(Nom et prénom du futur pré-apprenti et du responsable légal)

Reconnais(sent) avoir pris connaissance de ces dispositions et les accepter.

Fait à le

Signature du pré-apprenti **et des parents** ou du responsable légal

② Droit à l'image

Je soussigné(e)
(Nom et prénom du futur pré-apprenti et du responsable légal)

Autorise(ent) le Centre de Formation d'Apprentis des métiers du Bâtiment de Saint-Denis à utiliser mon image (photographie ou vidéo à l'occasion d'articles de presse, de reportages télévisés ou d'informations sur le site internet du CFA

Fait à le

Signature du pré-apprenti **et des parents** ou du responsable légal

AUTORISATIONS CONCERNANT LES MINEURS

① Autorisation en cas d'accident :

Je soussigné, Madame ou Monsieur

Responsable du jeune

Autorise le Directeur ou l'Adjoint de Direction du CFA de ST DENIS à **prendre toutes dispositions utiles en cas d'accident survenant au jeune susnommé** dans l'établissement ou à la sortie de celui-ci.

Fait à le

Signature des parents ou du responsable légal

Renseignements de première nécessité en cas d'urgence

Allergies connues :

Antécédents médicaux :

② Autorisation de sortie :

Je soussigné, Madame ou Monsieur

Responsable du jeune

Autorise celui-ci à quitter le CFA de SAINT DENIS en cas d'absence d'un ou plusieurs professeurs, **aucun cours n'ayant lieu ensuite**. Pendant ces heures, le Directeur de l'Établissement se dégage de toute responsabilité.

Fait à le

Signature des parents ou du responsable légal

AUTORISATION DE SORTIES PEDAGOGIQUES

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur

Responsable du jeune

L'autorise à participer aux diverses sorties pédagogiques qui auront lieu pendant toute l'année scolaire 2011/2012.

Fait à le

Signature des parents ou du responsable légal

DOCUMENT A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION

- ❖ **L'original de l'Attestation patronale**" dûment complétée par l'entreprise d'accueil (cachet et signature de l'entreprise obligatoire)
- ❖ **Photocopies :** (*Nous ne faisons pas les photocopies*)
 - Pièce d'Identité du jeune ou Livret de famille
 - Certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté
 - Tous les bulletins de notes **des 2 dernières années scolaires** (2009/2010 et 2010/2011) indispensables.
 - Pages vaccination de votre carnet de santé
- ❖ **Les documents ci-joints remplis et signés**
 - Une **Attestation d'Assurance Scolaire** pour l'année 2011-2012 à nous fournir au plus tard le jour de la rentrée
 - Le «**Certificat Médical**», dûment complété par un médecin, concernant l'aptitude du jeune aux pratiques de l'éducation physique en milieu scolaire et des métiers du bâtiment.
- ❖ **1 Photo d'identité**
- ❖ **10 timbres au tarif en vigueur (0,58 € au 1^{er} mars 2010)**



**Aucun dossier ne sera accepté, ni même examiné,
sans l'intégralité des pièces demandées.**

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- La **cantine est obligatoire**, elle devra être réglée au plus tard une semaine avant le premier stage au CFA, le montant sera indiqué sur la convocation des cours. (*A titre indicatif : 3,30 € par repas pour l'année scolaire 2010/2011*).
- En cas de perte de l'entreprise d'accueil en cours d'année, ou d'abandon de la formation, le jeune sera remplacé par l'Inspection Académique dans un collège disposant de place.
- Les cours au CFA débuteront au même moment que la rentrée scolaire (début septembre)
- En cas de désistement, les pièces ne seront pas retournées à l'intéressé.
- Aucun dossier reçu par courrier ne sera examiné ni retourné à l'intéressé

Pour toute information complémentaire, n'hésitez-pas à contacter :
Monsieur Philippe CAYLAR au 01-49-71-30-36
Madame Isabelle FRAYSSE au 01-49-71-30-37

DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE AU CFA DU BÂTIMENT DE SAINT-DENIS

MÉTIERS DU BÂTIMENT - DOMINANTE GROS ŒUVRE

Les D.I.M.A. sont de véritables passerelles entre l'école et l'apprentissage pour les jeunes de 14 à 15 ans, n'ayant pas fini le cycle d'enseignement obligatoire au collège (fin 3^{ème}), qui ont choisi une orientation professionnelle. Le principe de fonctionnement est celui de l'alternance : 1 semaine de cours au CFA / 1 semaine de stage en entreprise. Généralement, à la suite du D.I.M.A. et afin de poursuivre leur formation, les jeunes signent un Contrat d'Apprentissage de deux années.

STATUT DES ELEVES

Les jeunes de D.I.M.A. sont des scolaires. Ils gardent le bénéfice de la durée totale des vacances scolaires. En cas de perte de l'entreprise d'accueil en cours d'année, le jeune ne pourra plus suivre les cours au CFA avant d'en retrouver une autre.

L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Les stages en entreprise comportent une durée totale de 18 semaines. La présence hebdomadaire des élèves ne peut excéder **35 heures en entreprise et 30 heures au CFA**.

Pendant les stages en entreprise, les élèves de D.I.M.A. continuent à dépendre du CFA notamment pour les accidents survenant sur le chantier ou en entreprise. L'accident de trajet n'est pris en charge que lors d'un stage en entreprise. La famille **doit assurer le jeune lorsqu'il se rend à l'école (trajet aller et retour)**. Du fait de leur statut scolaire, les élèves de D.I.M.A. ne sont assurés par le CFA que pendant les semaines de scolarité (voir calendrier école/entreprise envoyé avec la convocation au cours). Une assurance scolaire est donc obligatoire et une attestation d'assurance sera réclamée aux parents à la rentrée.

Pour recevoir un jeune en stage, l'entreprise doit :

- Faire une déclaration d'embauche d'un jeune en D.I.M.A. auprès de la Chambre de Métiers ou la Chambre de Commerce et d'Industrie de son département.
- Signer une convention de stage avec l'A.FO.BAT couvrant l'année scolaire (document adressé directement à l'entreprise par l'A.FO.BAT).
- Souscrire une police d'assurance « responsabilité civile ». Si un tel contrat existe déjà, aviser sa compagnie d'assurance de la présence d'élèves stagiaires parmi son personnel.

Les entreprises ne versent pas de salaire aux stagiaires et ne supportent donc **aucune charge sociale**. Toutefois, afin d'encourager les jeunes et participer aux frais de transport, elles peuvent lui verser une gratification qui est exonérée de charges sociales, dès lors qu'elle n'excède pas 30% du SMIC. Nous pensons qu'il est souhaitable que cette somme soit donnée directement à l'intéressé.

L'Organisme Gestionnaire du CFA (A.FO.BAT) se charge des déclarations d'accident scolaire du travail au CFA, en entreprise et sur le trajet domicile/entreprise. Les certificats médicaux initiaux et finaux sont à transmettre, dans les 48 heures à

A.FO.BAT - 10 rue du Débarcadère - 75852 PARIS CEDEX 17

☎ 01 40 55 14 80 - 📠 01 40 55 14 81

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :
Monsieur Philippe CAYLAR au 01-49-71-30-36
Madame Isabelle FRAYSSE au 01-49-71-30-37